

« Une histoire de nos retraites » :

une immersion auditive dans l'histoire de l'Agirc-Arrco

Sous les feux de l'actualité depuis plusieurs mois, notre système de retraite et plus particulièrement le régime Agirc-Arrco ont alimenté les journaux de la presse écrite et audiovisuelle. Et pourtant, l'histoire de la retraite complémentaire demeure largement méconnue. Comment comprendre ce qui se joue dans l'antichambre des négociations sans ancrer la retraite complémentaire dans l'histoire sociale de la France ? C'est ce que vous propose le nouveau podcast produit par l'Agirc-Arrco : Une histoire de nos retraites.

Plus qu'un régime de retraite parmi d'autres, l'Agirc-Arrco est issu de plusieurs décennies de conquêtes sociales. Le podcast *Une histoire de nos retraites* est le récit d'un héritage longtemps resté secret. Une histoire méconnue qui, pourtant, nous éclaire sur les enjeux d'aujourd'hui. Il s'agit du combat mené depuis des décennies par des ouvriers, des employés, des chefs d'entreprises pour que les salariés du secteur privé bénéficient de ce qu'on appelle une retraite complémentaire.

Une épopée sociale et solidaire en cinq épisodes

Le podcast Agirc-Arrco est une fresque documentaire en cinq épisodes d'une douzaine de minutes chacun. Cinq épisodes comme cinq dates clés structurantes dans l'histoire du régime.

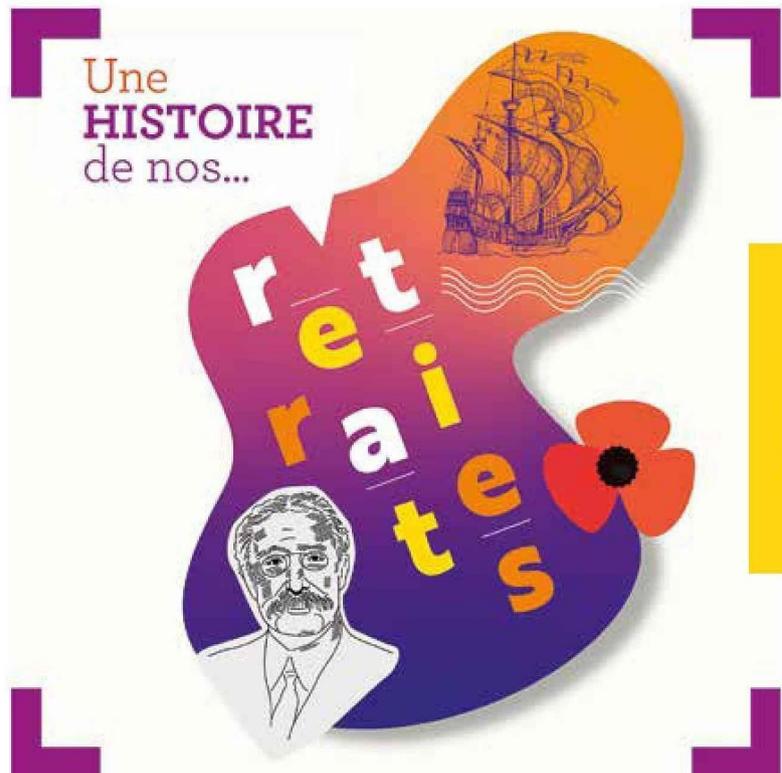
Tout commence au 17^e siècle, lorsque Jean-Baptiste Colbert, le grand ministre des Finances de Louis XIV, fonde la Caisse des invalides de la marine royale, pas encore un régime de retraite mais déjà un pas dans la prévoyance. Il faudra ensuite attendre 1945 et la naissance de la Sécurité sociale, qui s'accompagne d'une assurance vieillesse, pour que la notion de retraite s'institutionnalise.

Le premier épisode du podcast s'arrête le 14 mars 1947 avec la naissance officielle du régime de retraite complémentaire des cadres : l'Agirc.

Le voyage continue avec la création de l'Arrco en 1961, mais aussi avec la généralisation des retraites complémentaires et le temps des nécessaires réformes jusqu'à la fusion des régimes en 2019.

La force de ce podcast réside dans sa structure narrative et dans la qualité de ses intervenants qui apportent leur éclairage sur les événements de notre histoire :

- Nicolas Marques, directeur général de l'Institut Molinari ;
- Bruno Palier, directeur de recherche au CNRS ;
- Michel Pigenet, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et au Centre d'histoire sociale des mondes contemporains ;
- Jean-Jacques Marette, ancien directeur général de l'Agirc Arrco ;
- Jean-Louis Malys, ancien secrétaire national CFDT et ancien vice-président de l'Arrco ;
- Valérie Corman, ancienne conseillère en protection sociale du Medef.



Une histoire de nos retraites est à écouter sur le site internet Agirc-Arrco et sur les plateformes dédiées : Deezer, Spotify, Apple Podcasts et Google Podcasts.



Un projet au cœur de la stratégie de communication de l'Agirc-Arrco

« Si la marque Agirc-Arrco bénéficie d'une notoriété accrue depuis plusieurs années, nous avons identifié que son fonctionnement reste méconnu pour nos assurés, souligne Guillaume Ancel, directeur de communication du régime. Avec mes équipes, nous avons réfléchi à un nouveau format pour parler de notre spécificité et de notre force. Le format du podcast s'est imposé car il est libre et souple par nature. Je peux l'écouter quand je veux et n'importe où. Avec la direction du cabinet, nous avons élaboré ce podcast, défini les dates et choisi des témoins à même d'incarner le régime Agirc-Arrco. »

Et le résultat est à la hauteur. *Une histoire de nos retraites* est non seulement un formidable outil pédagogique en améliorant la connaissance de notre système de retraite, mais il permet également de reconnecter les assurés à leur régime de retraite en le positionnant comme un acteur incontournable de la protection sociale.

Et si le podcast s'arrête en 2019, lors de la fusion des régimes, il n'en demeure pas moins d'actualité car il

symbolise la pérennité de l'Agirc-Arrco. Dans le dernier chapitre, les auditeurs sont invités à vivre de l'intérieur le secret des négociations. Le 30 octobre 2015, les partenaires sociaux ont dû se mettre d'accord pour définir les règles qui régiront demain la retraite complémentaire. Cet épisode permet d'appréhender la gestion paritaire du régime, de comprendre les enjeux qui influencent les décisions des organisations syndicales et patronales et aboutissent aux accords et à la naissance de l'Agirc-Arrco.

Une histoire de nos retraites met en lumière la formidable capacité d'adaptation de l'Agirc-Arrco au fil des décennies. Face aux évolutions démographiques, économiques et sociales, le régime a su ajuster ses dispositifs pour rester pertinent et efficace. Les réformes successives ont permis d'assurer la viabilité du système tout en garantissant la prise en compte des réalités contemporaines. C'est l'histoire d'une réussite remarquable qui met en avant le paritarisme et son ancrage dans les enjeux de notre société. L'accord national interprofessionnel (ANI) de 2023 ne signe pas la fin d'une histoire mais le début d'une autre. •